

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Recommandation Approbation de la lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de stations étudiants

D'APPROUVER les termes de la lettre d'entente intitulée "Lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de stations étudiants" qui est jointe en annexe, ladite lettre d'entente ayant été conclue le 17 mai 2022 entre la STM et le Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport de la STM - Section locale 1983 - SCFP.

D'AUTORISER les représentants de la STM mentionnés à la lettre d'entente à signer ladite entente.

L'entrée en vigueur de la "Lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de stations étudiants" est fixée au moment de la signature par toutes les parties.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : _____ \$ -

DE responsable : Ressources humaines

DE responsable : Métro et Exploitation Bus

Nom : Alain Brière

Nom : David Chagnon

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:
Attirer, développer et mobiliser les talents - Attirer et retenir les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Lors de la dernière négociation pour le renouvellement de la convention collective 2018-2025, les conditions de travail des étudiants agents de stations n'ont pas fait l'objet de discussions formelles.

Les négociations à ce sujet ont repris en 2022, étant rendues nécessaires, car des ajustements devaient être faits quant au salaire et autres conditions de travail compte tenu des modifications législatives et précisions apportées par les tribunaux, dont notamment la Cour d'appel du Québec.

La présente entente soumise au CA permet d'octroyer des conditions de travail qui respectent le cadre juridique applicable.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis)

Vice-présidence (cochez si requis)

Direction générale :

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Approbation de la lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de stations étudiants

Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions S/O

Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options

Renouvellement De gré à gré Public Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: Nombre de soumissions déposées :

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité Ressources humaines Date: (jj/mm/an) 27 09 2022

Comité : Date: (jj/mm/an)

Démarche, solution proposée et conclusion

Il est recommandé d'approuver les termes de l'entente conclue le 17 mai 2022 entre la STM et le Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport de la STM - Section locale 1983 - SCLP concernant les conditions de travail des agents de stations étudiants.

Il est recommandé d'autoriser les représentants de la STM mentionnés à la lettre d'entente à signer ladite entente.

La lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de station étudiants ayant été approuvée le 31 mai 2022 par l'assemblée générale du syndicat.

L'entrée en vigueur de la "Lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de stations étudiants" est fixée au moment de la signature par toutes les parties.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 3 - Maintenir un positionnement d'employeur responsable

En prévoyant des conditions de travail respectant le cadre juridique applicable pour les agents de stations étudiants, cette entente permet à la STM de maintenir sa position d'employeur responsable.

Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle

Préparé par : Relations de travail et avantages sociaux

Nom : Julien Cardinal

Service : Expertise Ressources humaines

Nom : Jean-François Dionne

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Jean-Philippe Desmarais

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Approbation de la lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de stations étudiants

Informations financières S/O

SEULEMENT pour les projets associés au PI

N° de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹
Centre			
Compte			
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat			

¹. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 0 \$

Ventilation des coûts² S/O

Période estimée du contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2022	2023	2024 et suivantes ⁴	Total
(A) Base ³				0 \$
(B) TPS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(C) TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(F) Montant net (D – E)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

2. Les montants sont arrondis au dollar près.

3. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

4. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie :

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Approbation de la lettre d'entente sur les conditions de travail des agents de stations étudiants

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO 2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle